

Élections municipales de la Ville de Québec
Questionnaire sur la mobilité durable

4 thèmes

1 ou 2 questions par thème

2 points par critère retenu, 1 point par mesure additionnelle

Date limite pour envoyer les réponses : 25 octobre, 23h59

✓ Ce signe représente nos choix de réponse. Merci.

Thème 1 - Transport en commun

Question: Quelles mesures voulez-vous mettre en oeuvre pour améliorer l'offre de transport en commun à Québec?

Critères:

- ✓ Mise en place d'un réseau de transport en commun structurant (SRB, tramway, métro, etc.).
- ✓ Mise en place de nouvelles voies réservées au transport en commun sur des artères ou des autoroutes.
- ✓ Mise en place d'une tarification sociale (pour les usagers à faibles revenus).
- ✓ Augmentation de la part municipale dans le budget d'opération du RTC.
- Réduction ou tarification de l'offre de stationnement située près des grands pôles de destination.
- ✓ Augmentation de la proportion du réseau de transport en commun qui est universellement accessible (matériel roulant, arrêts, etc.).
- Un point supplémentaire pour toute autre mesure pertinente :

- Créer un nouveau pôle d'échanges à Lebourgneuf afin d'augmenter la part modale du transport en commun pour cette zone économique

- Développer des stationnements incitatifs de type régional et de proximité (Parc-o-Bus)

Thème 2 - Mobilité active

Question: Quelles mesures voulez-vous mettre en oeuvre pour augmenter le nombre de déplacements à pied effectués chaque jour?

Critères:

- ✓ En partenariat avec la société civile et les citoyens, élaboration d'un plan piéton, à l'instar de la Vision des déplacements à vélo et des plans de développement du transport en commun.
 - ✓ Sensibilisation et répression pour le respect des traverses piétonnes.
 - ✓ Sensibilisation et répression pour le respect de l'article 386 du Code de la sécurité routière qui stipule l'interdiction de se stationner à moins de 5 mètres d'une intersection.
 - ✓ Bonification des budgets accordés à la réalisation et à la réfection des trottoirs.
 - ✓ Généralisation des aménagements universellement accessibles.
 - Un point supplémentaire pour toute autre mesure pertinente :
Mise en place d'un code de la rue à Québec pour donner la priorité aux plus vulnérables, comme les piétons et les cyclistes. De plus, réaliser des aménagements urbains pour apaiser la circulation.
-
-

Question: Quelles mesures voulez-vous mettre en place pour augmenter la part des déplacements réalisés quotidiennement à vélo?

Critères:

- ✓ Prolongation de la saison cyclable (actuellement du 1er mai au 31 octobre).
 - ✓ Développement d'un réseau cyclable quatre saisons.
 - ✓ Bonification des budgets de réalisation de la Vision de déplacement à vélo.
 - ✓ Développement des mesures pour accroître l'offre de stationnement à vélo sur les axes commerciaux et près des lieux générateurs de déplacement.
 - Réduction ou tarification de l'offre de stationnement pour automobiles située près des grands pôles de destination.
 - Un point supplémentaire pour toute autre mesure pertinente :
 - Finaliser le réseau de pistes cyclables afin qu'il soit connecté, sécuritaire et structuré
 - Offrir un avantage financier pour l'achat de vélo électrique
 - Développer le Vélo-partage
-
-
-

Thème 3 - Sécurité routière

Question: Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour améliorer le bilan de sécurité routière sur le territoire de la Ville de Québec?

Critères:

- ✓ Adoption de la Vision zéro, selon laquelle la Ville de Québec viserait qu'aucun accident de la route ne résulte en des blessures graves ou un décès.
 - ✓ Réduction de la vitesse à 30 km/h dans les quartiers résidentiels, à la fois par l'utilisation de la signalisation mais aussi en modifiant l'aménagement de ces rues (avancées de trottoirs, rues en chicane, etc.).
 - ✓ Définition et mise en oeuvre de mesures spécifiques et systématiques pour sécuriser les cheminements scolaires.
 - Un point supplémentaire pour toute autre mesure pertinente :
 - Avoir comme référence dans le développement, l'aménagement et le réaménagement des rues un code de la rue. Obligation de prudence envers le plus vulnérable.
-
-
-

Thème 4 - Aménagement du territoire

Question: Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour limiter l'étalement urbain?

Critères :

- ✓ Interdire le dézonage de terres agricoles ou d'empiéter sur des milieux naturels pour y faire du développement.
 - ✓ Densification ou requalification des terrains actuellement sous-utilisés au coeur de la Ville.
 - ✓ Limiter le développement de nouveaux développements encourageant l'étalement urbain (centres commerciaux, *power centres*, quartiers résidentiels excentrés, développement de faible densité, etc.).
 - ✓ Mise en place un moratoire sur les élargissements d'autoroutes sur le territoire de la Ville.
 - Un point supplémentaire pour toute autre mesure pertinente :
Mise en place de mesures fiscales pour encourager la rénovation commerciale et résidentielle.
-
-
-
-

Question: Êtes-vous en accord avec le fait de convertir en boulevard certains tronçons d'autoroutes situés en milieu urbain?

- ✓ Oui, l'autoroute Laurentienne dans sa portion sud.
- Oui, l'autoroute Charest à l'est de Robert-Bourassa.
- Oui, Robert-Bourassa sur le plateau de Sainte-Foy.
- Un point supplémentaire pour toute autre proposition.